



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA

Mercredi, 28 février 2024

Intervenants :

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lt-Colonel Bertrand DAKISSAGA, porte-parole de la Force
- Adjudant Balkissa YAYE-GOUMEYE, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● En présentant le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en République Centrafricaine (RCA) devant le Conseil de sécurité, le 21 février dernier, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, a énuméré certains défis pour lesquels le soutien du Conseil de sécurité et des Etats membres est nécessaire, dont la menace des engins explosifs, la poursuite de la construction d'une armée nationale professionnelle et des forces de sécurité intérieure ainsi que les capacités limitées de transport et de logistique de la MINUSCA.

Concernant les engins explosifs, les munitions et les armes légères, qui menacent la population, les soldats de la paix et l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'ouest où vivent 50% de la population de la RCA, la Représentante spéciale a demandé « le soutien du Conseil pour une réponse urgente, centrée et véritablement multidimensionnelle » afin d'empêcher « la propagation de ces armes meurtrières à d'autres régions » du pays. La Cheffe de la MINUSCA a également plaidé pour l'intensification de la coopération entre les pays de la région pour une gestion et un contrôle efficace des frontières pour endiguer la prolifération des armes.

Evoquant les difficultés de mobilité de la MINUSCA, aggravées par les capacités limitées actuelles, l'état défectueux de la majorité des routes et la longue saison de pluies, la Représentante spéciale a défendu la fourniture de moyens de transport et de la logistique nécessaires à la Mission pour pouvoir exécuter son mandat et consolider et étendre son soutien logistique au Gouvernement et aux forces nationales de défense et de sécurité intérieure afin de remplir leur responsabilité première de protection des civils et d'extension de l'autorité de l'État.

Alors que se déroulent les délibérations sur le budget de la MINUSCA, la Représentante spéciale a indiqué que le manque de ressources supplémentaires « pourrait limiter notre capacité à soutenir de manière optimale la tâche prioritaire supplémentaire mandatée de l'extension de l'autorité de l'État ». En outre, face à l'ampleur des besoins en matière de RSS et de d'extension de l'autorité de l'État qui ne peuvent être soutenues par la MINUSCA seule, la Représentante spéciale « encourage donc les États membres et les partenaires disposant de l'expertise et des capacités institutionnelles nécessaires à soutenir les forces nationales de défense et de sécurité de la RCA et,

ce faisant, à soutenir les efforts et les progrès de la RCA dans la construction d'une armée nationale professionnelle et des forces de sécurité intérieure ».

La Représentante spéciale s'est également exprimée sur la poursuite de certaines activités clés du mandat de la MINUSCA à mener à savoir la poursuite du renforcement de sa coopération étroite et ses patrouilles conjointes avec les FACA et les forces de sécurité intérieures, notamment dans les zones frontalières, dans le cadre de l'appui à la protection des civils.

L'appel des femmes centrafricaines à un soutien leur permettant de jouer un rôle engagé et actif dans les élections locales et dans les mécanismes de mise en œuvre locaux de l'Accord de paix et de réconciliation (APPR) dans leurs localités a été souligné. En réponse à cet appel, qui fait partie des recommandations des séminaires sur le mandat de la MINUSCA organisés récemment au profit des autorités administratives et locales et des populations, la Représentante spéciale et Cheffe de la MINUSCA entend continuer à mobiliser la Mission, l'Equipe pays des Nations unies et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux dans cette perspective. « Une participation plus active et significative des femmes et des jeunes à la vie politique de la RCA, surtout dans les régions, est essentielle pour une inclusion significative dans le développement politique et socio-économique du pays », a-t-elle affirmé.

DROITS DE L'HOMME

- Sur la période du 15 au 28 février 2024, la Division des droits de l'homme (DDH) de la MINUSCA a documenté et vérifié 111 violations et atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire, ayant affecté 177 victimes, dont 17 femmes, six filles, 14 garçons et 12 groupes de victimes collectives.

Les agents de l'Etat et les groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), notamment le 3R et l'UPC, ont été les responsables des violations et atteintes documentés. Parmi les groupes armés non-signataires de l'APPR et responsables des violations figurent la milice Azande et le PRNC. Les préfectures les plus affectées au cours de cette période sont l'Ouham-Pendé et la Haute-Kotto.

DDH a également mené des activités de promotion des droits de l'homme, notamment la remise aux autorités préfectorales de la Ouaka d'un bâtiment qui abritera le centre de documentation et d'information sur les droits de l'homme. La cérémonie a été présidée par le Préfet de la Ouaka, en présence de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en RCA. Le centre a été créé au profit du forum préfectoral des droits de l'homme de la Ouaka-Basse Kotto et vise à renforcer le réseau d'alerte précoce afin d'améliorer la protection des civils et de prévenir les violations des droits de l'homme.

- Le 22 février, à Bangui, l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en RCA (EI), Yao Agbetse, a tenu une conférence de presse concluant sa visite de travail de 10 jours dans le pays. Il a salué les efforts du Gouvernement pour étendre la sécurité à des parties importantes du pays, tout en soulignant les domaines d'attention dans les régions éloignées, en particulier autour des forêts et des sites miniers où les groupes armés sont retranchés. Enfin, l'expert indépendant a

souligné l'importance de faire progresser le processus de paix et de réconciliation, en accordant une attention particulière aux besoins des victimes.

BUREAUX DE TERRAIN

- Le Préfet de la Haute-Kotto et le Chef de Bureau de la MINUSCA-Bria ont officiellement inauguré la mairie de Dohou-Mboutou (105 km de Bria) lors de leur mission conjointe sur l'axe Irabanda. La délégation composée d'une cinquantaine de personnes, dont les trois députés de la Haute-Kotto, a visité les villages de Mbeti, Irabanda, Gbama, Balenguere, Ngafio et Kolaga. Ces missions s'inscrivent dans le projet de visites et de plaidoyer initié par la MINUSCA avec le concours des autorités locales, en vue d'expliquer aux populations des villages isolés et difficiles d'accès le mandat de la MINUSCA ainsi que le processus de paix mutualisé APPR - Feuille de route de Luanda.
- Le 23 février, la MINUSCA a organisé une séance d'information et de sensibilisation à la population du 5^e arrondissement de Bangui sur la protection et la restitution des propriétés des personnes déplacées pour promouvoir un retour pacifique dans leurs quartiers d'origine. Cette session a réuni 40 participants, dont 15 femmes, et s'est penchée sur les obstacles liés à cette problématique et à établir des mécanismes à cet égard.

LUTTE CONTRE LA DESINFORMATION

Dans un article mis en ligne sur son site le 21 février 2024, Corbeau News publie des informations sur un présumé détournement de fonds destinés aux projets à impact rapide au sein de la MINUSCA.

Les informations véhiculées n'ont d'autre but que de manipuler l'opinion publique sur les projets à impact rapide. Instrument par excellence d'appui à la mise en œuvre des priorités des autorités nationales, leur impact positif sur la vie des communautés qui en sont bénéficiaires à travers le territoire national n'est plus à démontrer.

Au cours de l'exercice budgétaire 2022-2023, 70 des 88 projets prévus ont été achevés et remis aux bénéficiaires. Pour l'année 2023-24, la MINUSCA a prévu de soutenir 90 projets, dont 37% ont déjà été approuvés, pour un montant global de 1.480.377 dollars soit plus de 890 millions de Francs CFA (897.842.701 de francs CFA). Sur les 800 projets réalisés par la MINUSCA depuis 2014, seulement une trentaine sont litigieux et ont été référés en justice pour non-respect des conditions contractuelles ou non-finalisation par des partenaires d'exécution.

Ces résultats n'auraient pas été atteints sans une gestion rigoureuse des fonds destinés à ces projets à impact rapide. Cette gestion inclut aussi la sélection de partenaires de mise en œuvre crédibles parmi les ONG tant nationales, qui restent les principaux partenaires d'exécution, que les ONG internationales.

La MINUSCA reste déterminée à travailler exclusivement avec des partenaires de mise en œuvre expérimentés et crédibles, pour l'exécution sans faille de ces projets. Elle condamne les accusations de Corbeau News portées contre la Cheffe de la Mission et indexant certaines

nationalités au sein de la MINUSCA. Ces fausses informations constituent une entorse à l'éthique et à la déontologie journalistique.

Grâce à un fonds annuel de 3 millions de dollars, la MINUSCA poursuivra le programme des projets à impact rapide afin que les communautés centrafricaines continuent de bénéficier des dividendes de la paix, tout en contribuant à l'appui aux processus politique, de paix et de réconciliation, à l'amélioration de la situation sécuritaire et au soutien à l'extension de l'autorité de l'Etat.

Depuis 2014, près de 12 milliards de francs CFA ont été investis dans 800 projets à impact rapide.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La Force a maintenu sa présence sur l'ensemble de ses zones de déploiement à travers une multiplication des patrouilles. Elle continue de tout mettre en œuvre pour protéger les civils conformément à son mandat. Dans cette logique, la Force a également poursuivi ses activités de soutien aux populations. Grâce à ces efforts, la situation d'ensemble est demeurée calme à l'exception de certaines localités comme Zémio.

Le commandant de la Force, le General Humphrey Nyone, a conduit une délégation pluridisciplinaire dans les zones frontières de Markounda et Bembere le 21 février dernier. L'objectif de cette sortie était d'évaluer la situation afin de proposer des actions à même d'améliorer la situation sécuritaire dans ces zones.

Sept cent quarante-huit (748) soldats de maintien de la paix, dont 56 femmes du bataillon camerounais, ont reçu la médaille des Nations Unies le 22 février 2024 à Bossangoa. La cérémonie a été présidée par le chef d'état-major de la Force de la MINUSCA, le général de brigade Simon Ndour.

Déployé depuis le 17 septembre 2023, le bataillon camerounais a mené une série d'opérations, notamment des activités opérationnelles. Il a aussi lancé des activités CIMIC et des campagnes médicales au profit des populations de sa zone de déploiement. Ces actions ont contribué à réduire considérablement l'influence des éléments armés et à assurer la protection des civils.

Le Chef d'Etat-Major de la Force a salué le dévouement, la contribution et le professionnalisme du 10e contingent camerounais de maintien de la paix.

A l'Est

Les casques bleus ivoiriens et zambiens ont mené des patrouilles dans la région de Nzako et Yalinga de faciliter la libre circulation des populations. Le 24 février, des casques bleus zambiens de la Base Temporaire d'Am-Dafock qui étaient en patrouille en direction du village de Bilibili, ont décelé la présence de trois éléments armés sur cet axe. Ces derniers ont pris la fuite vers la frontière avec le Soudan laissant derrière eux une arme et des munitions.

La Force suit de très près la situation sécuritaire à Zémio et ses environs. Face aux récents incidents et alertes, la Force a immédiatement réagi en mettant en œuvre des actions opérationnelles afin de ramener la quiétude dans la zone. Ces actions se mènent conjointement avec les FACA et la

Gendarmerie Nationale. C'est l'occasion de rassurer les populations de ces localités que tout est mis en œuvre au niveau de la Force pour protéger les populations, conformément au mandat de la MINUSCA.

Au centre

Nos troupes ont renforcé leur présence sur l'axe Batangafo-Kabo avec un accent particulier sur les villages de Gabazara et Roboringa où des Bases d'opérations temporaires ont été déployées pour faire face aux groupes armés très actifs dans la zone. Ces localités se situent à proximité de la frontière avec le Tchad et constituent de ce fait des localités à fort défi sécuritaire.

A l'ouest

Le 21 février, une équipe péruvienne spécialisée dans la lutte contre les engins non explosés, a procédé, à la destruction d'une roquette non éclatée découverte dans les alentours du village de Foro à 15 km de Beloko.

Il est à noter que la Force, avec ses partenaires onusiens et centrafricains, participe via ces spécialistes, à une grande campagne de sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs, frappant les populations civiles dans le secteur ouest.

ACTIVITES DE SOUTIEN A LA POPULATION

Les différentes unités de la Force de la MINUSCA continuent d'apporter leur soutien à la population civile en fournissant des prestations médicales appropriées aux patients civils. Deux cent soixante une (261) personnes ont bénéficié de séances de consultation et de prises en charge médicales gratuites durant cette semaine.

La distribution d'eau potable s'est également poursuivie à travers le pays. Cette semaine, cent trente-huit mille cent (138.100) litres ont été distribués au profit de plusieurs bénéficiaires.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Le 20 février, le Chef de la composante Police de la MINUSCA a participé à une cérémonie funéraire à UCATEX en mémoire du gendarme Omar Diouf, de l'Unité de Police constituée sénégalaise (SEN-FPU3), décédé à Batangafo des suites d'une courte maladie. Après l'allocution du commandant de contingent, la lettre de condoléance lui a été remise par le Chef de la composante Police. Une prière a été dite avant un dernier hommage de la garde.

La composante Police de la MINUSCA a poursuivi ses interactions avec la Gendarmerie et la Police Nationale dans le cadre de l'organisation de formations et sur la rédaction de l'avant-projet du décret fixant les Règles d'Éthique et de Déontologie de la Police Nationale (RDGPN) à la Direction Générale de la Police Nationale.

AUTRES ACTIVITES

Les 24 et 25 février, les équipes UNPOL en colocation à Bangui et en provinces ont effectué des séances de sensibilisation sur le mandat de la MINUSCA et sur différentes thématiques telles que la cohésion sociale et le vivre ensemble, la prévention de la justice populaire liée à la pratique de la sorcellerie et de charlatanisme, les violences basées sur le genre, les discours de la haine et la désinformation, la contribution des communautés dans la consolidation de la paix et la Police de proximité.

Le 24 février, les équipes UNPOL en colocation aux 1^{er}, 2^e et 4^e arrondissements, BT Bangui et Port Fluvial ont pris part à l'activité de salubrité dans les locaux de l'UMIRR, aux côtés de plusieurs autorités. Le 21 février, UNPOL a animé une séance de sensibilisation sur la participation des femmes aux élections au profit de 27 personnes dont 12 femmes au quartier Ridjidou. Durant la séance, UNPOL a encouragé les femmes la plupart du temps sous représentées dans les fonctions dirigeantes à participer massivement aux prochaines élections locales et nationales.

A Birao, UNPOL en collaboration avec l'unité des Droits de l'Enfant de la MINUSCA et le Directeur Régional de la Promotion du Genre, de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, ont mené une formation le 21 février, sur la protection de l'enfant au profit des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) en poste à Birao. La séance a connu la participation de quinze (15) FSI dont trois (03) femmes.

En date du 22 et 24 février 2024, les unités de Police constituée indonésienne et camerounaise ont procédé à la distribution de 20.000 litres d'eau au profit des populations du quartier Fatima et Fondo dans le 3^e arrondissement. Les bénéficiaires ont salué l'effort de la MINUSCA et ont sollicité sa pérennité.

EN APPUI OPERATIONNEL

Cette semaine, des patrouilles de surveillance et de visibilité ont été effectuées par les unités de Police constituée à Bangui et dans d'autres localités notamment Bouar, Berberati, Batangafo, Bambari, Kaga-Bandoro, Ndélé, Bangassou et Bria.

Le 25 février, les équipes UNPOL en colocation dans les différents services de Police et de Gendarmerie à Bangui ainsi qu'en province, ont assuré la couverture sécuritaire des lieux de culte dans leurs secteurs respectifs. A cette occasion, elles ont sensibilisé les fidèles et agents de sécurité sur la tolérance et le pardon, le vivre ensemble et les discours de haine, entre autres, avant de les inviter à plus de collaboration avec les forces de l'ordre pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations.

© MINUSCA 2024